estheticar
CARTE GRISE • PARE-BRISE • PROTECTION • RÉNOVATION

CARTE GRISE VOLÉE OU PERDUE ?

Il s'agit dans ce cas de figure d'une demande particulière, nous passons par les services de l'Etat pour finaliser votre dossier. Vous pouvez nous déposer ou envoyer par mail (contact@estheticar.fr) les pièces suivantes :

- **1.** Déclaration de perte/vol remplie et signée (si vol + procès-verbal du dépôt de plainte).
- **2.** Permis de conduire en cours de validité + CNI ou passeport
- **3.** Procès-verbal du contrôle technique en cours de validité
- **4.** Justificatif de domicile au nom de l'acheteur : EDF, eau, téléphone fixe ou portable, dernier avis d'imposition sur les revenus (dernier en date).
  Si acheteur hébergé : pièce d'identité de l'hébergeur + justificatif de domicile de moins de 6 mois + attestation d'hébergement
- **5.** Attestation d'assurance du véhicule en cours de validité au nom du titulaire
- **6.** Demande d'immatriculation et mandat remplis et signés

LE COÛT

- Les frais de dossiers s'élèvent à **65€** - les taxes de l'Etat sont en sus soit en général : **13.76€**
- Le jour du dépôt du dossier, vous réglez 65€
- Une fois la réponse du service de l'Etat, vous réglez le solde et recevrez sous 15 jours votre certificat d'immatriculation
- Votre nouveau certificat d'immatriculation arrivera en recommandée avec accusé de réception
- Vous pourrez également appelé les services de l'Etat au **3400** si nécessaire